PORTAIL de L'URBANISME

Construction, aménagement, rénovation, travaux...

TOUTES MES DÉMARCHES EN LIGNE

plus simple
plus rapide
accessible à tous

Île-de-Houat

COMMUNAUTÉ AURAY QUIBERON TERRE-ATLANTIQUE

CHANGEMENT DE FENÊTRES, EXTENSION, POSE DE CLÔTURE, RAVALEMENT DE FACADE OU CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN ...

> TOUS CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE AUTORISÉS AVANT D'ÊTRE ENTREPRIS.

POUR CELA, RENDEZ-VOUS SUR

www.mairiedehouat.fr

Quelles autorisations pour quels travaux ?

dès mai 2021

- Déclaration préalable de travaux (DP)
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Certificat d'Urbanisme informatif (CUa)
- Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb)

à partir de septembre 2021

- Permis de construire (PC)
- Permis de démolir (PD)
- Permis d'aménager (PA)

BÉNÉFICIEZ de nombreux avantages !

#simple
je dépose ma demande d'urbanisme en quelques clics

#rapide
je n'ai plus besoin de me déplacer en mairie

#stopgaspillage
plus besoin de photocopier le dossier en plusieurs exemplaires

#accessible
le portail est ouvert 24h/24 7 jours/7

#pratique
je peux suivre la progression de ma demande en ligne

#sécurisé
mon compte est personnel et confidentiel

Île-de-Houat

COMMUNAUTÉ AURAY QUIBERON TERRE-ATLANTIQUE